

Communiqué de presse

octobre 2008

«Ne touchez pas à la drogue!» Votation du 30 novembre: 2xNON à la drogue

Le 30 novembre prochain, le peuple sera appelé à se prononcer sur l'«Initiative sur le chanvre» et la «Révision de la Loi sur les stupéfiants». Ces deux projets **sont en faveur d'une minimisation des dangers des drogues, de leur légalisation et de l'extension de leur consommation**. Depuis 20 ans, la Suisse pratique une mauvaise politique en matière de drogues: **il y a de plus en plus de toxicomanes, la consommation des drogues s'étend** et nous ne disposons pas d'une assistance durable propre à libérer les toxicomanes de leur camisole de force chimique. Ce dont les jeunes ont besoin avant tout, c'est de repères. Il faut leur dire clairement: «Ne touchez pas à la drogue!»

Arguments contre l'«Initiative sur le chanvre»

- L'initiative a pour but de **légaliser dans la Constitution la possession, la consommation et le commerce des produits à base de cannabis**. Une telle politique n'existe nulle part au monde, même pas en Hollande.
- Le **libre accès au cannabis/chanvre** va attirer le trafic et inciter à consommer d'autres drogues. Il en résultera une augmentation de la criminalité, de la violence et d'autres problèmes dans nos villes et nos villages.
- Le cannabis cultivé aujourd'hui en Suisse est une drogue **extrêmement dangereuse** qui nuit gravement à la santé physique et psychique de la jeunesse avant tout.
- Chez de nombreuses personnes, il provoque des **troubles psychiques** tels que des psychoses, des hallucinations, des dépressions et des attaques de panique.
- Très souvent les consommateurs réguliers ne sont plus capables de terminer leur **cursus scolaire ou leur apprentissage**.
- Le cannabis n'est **jamais inoffensif** et il faut **continuer de l'interdire**.

Arguments contre la «Révision de la Loi sur les stupéfiants»

- La nouvelle loi s'inscrit dans la politique de la drogue des 20 dernières années, qui a pourtant été un échec, et ne fait que l'aggraver considérablement.
- **L'administration officielle d'héroïne** à des toxicomanes doit être **étendue à la cocaïne** ainsi qu'à d'autres stupéfiants.
- Dorénavant, la Confédération va pouvoir **contraindre les cantons** qui n'ont pas, pour de bonnes raisons, de locaux d'injection et de distribution de stupéfiants à en mettre sur pied.

- Le **trafic et la consommation de drogues** vont être encore **moins sévèrement sanctionnés** qu'aujourd'hui et cela bien que la politique actuelle nous coûte déjà **4,1 milliards de francs par année** (résultat d'une étude de l'Université de Neuchâtel). Si la nouvelle loi est acceptée, ce coût va encore augmenter. En effet, aujourd'hui déjà, des dizaines de milliers de toxicomanes sont incapables de travailler et vivent aux frais de la collectivité (aide sociale, AI, etc.).
- L'objectif d'une **politique visant l'abstinence**, tout à fait réaliste, a été **complètement abandonné** ces dernières années par les autorités responsables. C'est pourquoi on veut modifier la loi. Or c'est inacceptable. En conséquence, **refusons la nouvelle loi**.

En nous opposant aux deux projets, nous militons en faveur de la **protection de nos enfants et de nos adolescents** contre la drogue. Aussi vous serions-nous très reconnaissants de **soutenir notre action par un don généreux** afin que nous puissions faire connaître le plus largement possible les arguments de la campagne fédérale «**2xNON à la drogue**» que nous menons en commun avec d'autres organisations.

Tout en vous en remerciant d'avance infiniment, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Markus Kündig
ancien conseiller aux Etats
président de l'Association

Simon Schenk
conseiller national, membre du Comité
ancien entraîneur national de hockey sur glace